

L'émigration clandestin eau miroir de l'art audio-visuel Tunisien: « L'image de la Harga vers Lampedusa: Une tragédie artistique ou une catastrophe humaine? »

Elfekih Naima

Docteure en démographie,

Assistante sociale

Direction régionale des affaires sociales
de Kébilli- Tunisie

Horchani Hiddi

Docteure en Sociologie

Faculté de la science Humaine

et sociales en Tunisie

Instance Vérité et Dignité – Tunisie

تاريخ الارسال: 2017-07-06 تاريخ القبول: 2018-12-02 تاريخ النشر: 2018-12-30

Resumen : En este artículo se abre en una época contemporánea marcada por el aumento de la inmigración ilegal acompañada muchas catástrofes en el mar que han sido objeto de una amplia cobertura mediática, y por avanzado en la investigación sobre la migración. Hemos creado una nueva vía de investigación "La emigración ilegal en el espejo del arte audiovisual de Túnez:" La imagen de Harga a Lampedusa: una tragedia artística o una catástrofe humana" tiene una mirada contemporánea sobre la representación de la inmigración ilegal en el arte audiovisual de Túnez, un aspecto hasta nuestros días abandonados por la investigación en esta área. Nuestro objetivo es descubrir la manera en que el arte audiovisual representan, hablar y muestra la Harga a partir de uno corpus constituido de uno documental de televisión filmada "Lampedusa, la catástrofe del barco", transmitido por cadena nacional 1, el 18 de septiembre de 2012, y otras creaciones artísticas que se abren en una nueva voz de la reflexión, que nos permitirá

proponer una perspectiva más amplia del problema. Nuestra investigación analítica muestra que el arte audiovisual incluso si se da una visión pesimista de la Harga, que ayuda al público a tomar conciencia de su gravedad. La nueva visión proporcionada por el arte audiovisual sobre la migración nunca se oculta el tratamiento con torpeza el drama de haragas que aparece tan grande que las creaciones artísticas de Túnez se encuentran en este tema de una fuente fácil de inspiración para las historias dramáticas y sin una visión crítica que trata a Harga como una catástrofe humana necesita soluciones reales. Este trabajo es la oportunidad de ofrecer algunas recomendaciones que ayudan al arte audiovisual de Túnez para actuar de manera eficiente con el tema de la migración que aún debe ganar el campo de los medios y sin contratiempos.

Palabras clave : Harga, el arte audiovisual, drama, tragedia, catástrofe humana

summary : This article opens on a contemporary period marked by the increase in illegal immigration accompanied many catastrophes at sea which have been the subject of extensive media coverage, and by advanced in research on migration. We set up a new avenue of research "Illegal emigration to the mirror of the Tunisian audio-visual art:" The image of Harga to Lampedusa: an artistic tragedy or human catastrophe" has a contemporary look on the representation of illegal immigration in the Tunisian audio-visual art, one aspect until our days abandoned by the research in this area. Our objective is to discover how with whom the audio-visual art represent, talk and shows the Harga from a corpus consisting of a television documentary filmed "Lampedusa, the boat catastrophe ", broadcast by National chain 1, September 18th, 2012, and other artistic creations opening on a new voice of reflection, that will allow us to propose a wider perspective of the problem. Our analytical research shows that the audio-visual art even if it gives a pessimistic view on the Harga, it helps the public to become aware of its gravity. The new insight provided by the audio-visual art on migration never hidestreatment with awkwardness the drama of haragas which appears so big that the Tunisian artistic creations found in this themean easy source of inspiration for dramatic stories without a

real critical vision wich treats Harga as a human catastropheneed real solutions. This work is the opportunity to offer some recommendations helping the Tunisian audio-visual art foracting of efficient way with the migration issue which still must win the media field without mishaps.

keywords: Harga, audio-visual art, drama, tragedy, human catastrophe

Résumé

Cet article s'ouvre sur une période contemporaine marquée par l'accroissement de l'émigration clandestine accompagnée de nombreuses catastrophes en mer et qui ont été l'objet d'une couverture médiatique importante, et par une avancée dans la recherche sur la migration. Nous mettons en place une nouvelle piste de recherche « L'émigration clandestine au miroir de l'art audio-visuel tunisien : « *L'image de la Harga vers Lampedusa : une tragédie artistique ou une catastrophe humaine ?* » porte un regard actuel sur la représentation de l'émigration clandestine dans l'art audio-visuel tunisien, un aspect jusqu'à nos jours abandonné par les recherches dans ce domaine. Notre objectif, c'est découvrir la manière avec laquelle l'art audio-visuel représente, parle et montre la Harga à partir d'un corpus constitué d'un reportage télévisé filmé « *Lampedusa, l'embarcation catastrophe* », diffusé par la chaine Nationale 1 le 18 septembre 2012, et d'autres créations artistiques ouvrant cette nouvelle voix de réflexion, ce que nous permettra de proposer une perspective plus large de la problématique. Notre recherche analytique, montre bien que l'art audio-visuel, même s'il donne une vision pessimiste sur la Harga, il aide le public à prendre conscience de sa gravité. Le nouvel éclairage apporté par l'art audio-visuel sur la question migratoire, ne cache jamais le traitement avec de maladroit du drame des haragas qui apparaît si grand que les créations artistiques tunisiennes ont trouvé dans ce thème une source facile d'inspiration pour faire des reportages dramatiques sans une réelle vision critique qui traite la Harga comme une catastrophe humaine nécessite de véritables solutions. Ce travail est l'occasion pour proposer quelques recommandations aidant l'art audio-visuel Tunisien à agir de façon performante avec la question migratoire qui doit gagner encore le terrain médiatique sans des mésaventures.

Mots- clés : Harga, art audio-visuel, drame, tragédie, catastrophe humaine

Introduction

L'émigration clandestine, populairement dénommée «laharga»(Mabrouk M., 2003), a débuté entre les côtes tunisiennes et italiennes au début des années 1990, lorsque l'Italie a décidé d'imposer des visas d'entrée pour les citoyens tunisiens afin de ratifier les accords Schengen. Les difficultés économiques, le chômage, le développement inégal entre les régions, l'injustice sociale et l'intensification de la répression politique par le régime de Ben Ali ont favorisé l'émigration clandestine en Tunisie.(Ben Khalifa R., 2013). Les statistiques officielles¹ montrent bien qu'après la baisse des interceptions en mer entre 2009 et 2010, le phénomène a explosé en 2011 pour devenir l'une des principales préoccupations de l'opinion publique des pays des deux rives de la Méditerranée (*Ministère de l'intérieur, 2007-2011*).

À l'ère de la mondialisation, la question de l'émigration clandestine en Tunisie devenait un sujet central dans le débat public et dans la sphère politico-intellectuelle comme elle a fait l'objet d'une couverture assez conséquente par l'art audio-visuel tunisien qui se retrouve après la révolution dans un climat où le problème des afflux migratoires peut être commenté librement. Ainsi, et à travers la diffusion des œuvres artistiques liées aux faits migratoires ainsi qu'aux déclarations des responsables politiques et des militants de la société civile, l'art audio-visuel procure une actualité migratoire à critiquer(*Le programme d'appui à la société civile en Tunisie, 2012*). Certes, n'ayant pas une grande expérience dans le traitement des sujets migratoires et dispose des moyens insuffisants pour faire des enquêtes approfondies, l'art audio-visuel Tunisien se heurte à des difficultés pour explorer la complexité de «la Harga» et ses différents enjeux. Par ailleurs, et depuis la chute du régime Ben

¹D'après les statistiques du ministère de l'Intérieur tunisien, les gardes-frontières ont intercepté 1 492 Tunisiens en 2007, 1 090 en 2008, 507 en 2009 et 499 en 2010. En 2011, le nombre d'arrestations est de 6 399.

Ali, une augmentation des créations artistiques sur «*la Harga*» permet de constater que lors du traitement de ce phénomène, les questions connexes telles que les motifs de l'émigration clandestine, ses effets dramatiques, le drame des haragas qu'il soit au méditerranée ou sur l'île de Lampedusa ou en Italie, la réalité des frontières, etc., sont des sujets essentiels explorés par des reportages télévisés, des films animés, des films documentaires et des cinés-concerts, et qui aident le public et surtout nos jeunes à prendre conscience d'une réalité reste jusqu'à nos jours ambiguë. Mais, malgré le rôle important joué par l'art audio-visuel, ce dernier jusqu'à présent cache sa vision artistique critique liée soit aux politiques du développement ou à celles de l'émigration ou à l'espace maritime.

Ces constatations nous ont mis sur le chemin de l'étude de l'émigration clandestine au miroir de l'art audio-visuel Tunisien. Et dans le but de répondre à ces questions qui nous préoccupent tant que démographes: *Comment la Harga est-elle représentée par les créations artistiques contemporaines? Comment les créations artistiques traitent-elles de l'actualité migratoire et qu'en montrent-elles? Quels regards les artistes portent-ils sur la harga? Dans quelle mesure, via les séries et les reportages télévisés par exemple, changent-ils le regard porté par le public sur les questions de migration? La harga au prisme de cet art est-elle une tragédie artistique ou une catastrophe humaine?* Nous avons choisi l'analyse du contenu et de la forme d'un reportage télévisé «*Lampedusa, l'embarcation catastrophe* », diffusé par la chaîne Nationale 1 le 18 septembre 2012, et le réassemblage de nos observations afin de suivre d'autres reportages et des séries télévisées et des cinés-concerts couvrant une période allant de Janvier 2011 à décembre 2014. Les critères de notre choix sont liés, d'une part, à l'importance des supports médiatiques, précisément la télévision, qui s'engage à travers diverses créations, de mettre en lumière une réalité qui a été occultée pendant la régime de Ben Ali et par les sociétés occidentales jusqu'à présent, la production ainsi

devient un acte de résistance contre un ordre mondial marqué par un déséquilibre des richesses et des puissances, durant une période caractérisée par l'accroissement des flux migratoires irréguliers de nos jeunes vers l'île de Lampedusa et l'augmentation des drames résultantes, et d'autre part l'absence de la vision critique envers la migration clandestine dans les différentes créations artistiques qui restent jusqu'à l'heure prétendant analyser la réalité de «*la hargha*», alors qu'elles ne diffusent que des reportages dramatique-simplistes ne traitant pas les véritables sujets pour bien résoudre l'émigration clandestine en tant qu'une catastrophe humaine qui nécessite un art audio-visuel plus performant. Pour atteindre l'objectif attendu, nous mettons à la fin de notre travail une stratégie qui pourra être adoptée par l'art-audio-visuel pour dépasser les différentes contraintes et participer à l'action en faveur d'une vie équitable et stable dans le pays d'origine ou vers une émigration pour tous et sans frontières.

Notre article se structure autour deux thèmes prévalents: Le phénomène migratoire dans un pays en pleine excitation – La Harga et visibilité dans l'art audio-visuel

1. Le phénomène de la hargha dans un pays en pleine excitation

1.1. L'émigration clandestine comme mythe de la modernité

Ce n'est pas un hasard que l'exode massif des clandestins traversant la mer dans des conditions désastreuses et inhumaines revêt un aspect biblique, épique. La traversée se transforme sous nos yeux en épopée qui suscite en nous, comme toute épopée, l'horreur, l'émotion et la compassion. Le brûleur des frontières devient le héros épique des temps modernes qui hante la conscience humaine (Boukraa R., 2016). Les jeunes obsédés par la vie en Europe pratiquent «*la hargha*» en franchissant de façon illégale les frontières, cette traversée, confrontée à des mesures de contrôle sévères, est devenue progressivement l'œuvre d'un collectif. Dans leurs tentatives, les haragas se trouvent devant deux choix: Soit ils déploient ensemble des efforts en se servant de leurs propres moyens et en mobilisant diverses ressources

socio-spatiales, soit ils recourent à des filières professionnelles qui prennent en charge l'organisation de cette traversée. Alors que les frontières terrestres avaient été depuis les années 2000 le lieu privilégié de l'immigration clandestine, notamment pour les pays frontières comme l'Italie, ce sont désormais les espaces maritimes qui font l'objet d'une immigration nouvelle après le renforcement des



contrôles des points de passage identifiés des frontières terrestres, ce qui a poussés les clandestins à tenter de traverser la Méditerranée en s'en remettant à des passeurs.

1.2. Aperçu général de la Harga en Tunisie

Depuis la révolution du 14 janvier 2011 en Tunisie, de nombreuses personnes ont pris la voie de l'exil en destination de l'île italienne Lampedusa. Sans passeport, ni valise, les jeunes tunisiens frustrés des

conditions de vie indécentes, de la pauvreté, de l'instabilité politique, de l'absence de sécurité et du manque de perspectives, empruntent clandestinement la voie maritime pour gagner l'Italie, lieu de leurs rêves, même si cela peut conduire à la prison, ou plus pire, à la mort au large de la méditerranée... (Ben Hamida A., Ben Khalfia R., 2012)

Dans un contexte marqué par une instabilité politique et sécuritaire, une crise économique avec un nombre de chômeurs qui a atteint, après la révolution, 700.000 (INS, 2011) personnes dont s'ajoute près de 40.000 travailleurs tunisiens retournés de la Libye (OIM ; BAD, 2012), et un taux de chômage de 18% (INS, 2011), L'émigration clandestine devient alors la solution. Selon le Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux, le nombre des Tunisiens ayant émigré vers l'Italie après le 14 janvier 2011 approche les 40.000 personnes. Selon Abderrahmane Hedhili, Président de l'FTDES, lors d'une

conférence de presse intitulée « migrations et disparus » tenue le 31 octobre 2013, « 25% des « haragas » sont des élèves c.à.d. des mineurs, ce qui représente un nouveau phénomène. Cette réalité est confirmée par le ministère de l'éducation qui déclare que le nombre des élèves qui ont quitté volontairement les institutions scolaires est de l'ordre de 108.000 »(FTDES, 2013). Elle concerne, dans la majorité, des jeunes et même des enfants. Elle n'est plus masculine. En effet la part des femmes dans cette migration est de plus en plus progressive.

Selon le Réseau Euro-méditerranéen des droits de l'Homme, avec «la désorganisation complète des services de sécurité, et un certain « relâchement » pour ne pas dire un abandon total, dans le contrôle des ports et la sécurité maritime. Les réseaux de passeurs ont mis à profit ce nouveau contexte et conduit – en l'espace de trois mois (de janvier à avril 2011) – des dizaines de milliers de jeunes tunisiens sur l'île de Lampedusa. Les régions de Zarzis, de Sfax, et du Cap Bon se sont transformés en plateforme de départ pour les haragas » (Réseau EMDH., 2012).

2. La Harga et visibilité dans l'art audio-visuel tunisien

2.1. Phénomène accru gagne l'intérêt de l'art audio-visuel

Les medias construisent et diffusent l'image des flux migratoires favorisant des mécanismes de projection et d'identification. Cependant et après le blocage des principaux corridors de l'émigration en Turquie, en Grèce et en Hongrie, l'émigration est devenue moins visible dans les medias mais non moins intense dans la réalité. L'ampleur du phénomène et la gravité des accidents en mer ont attiré l'attention de la société civile et de l'opinion publique dont le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux qui a publié deux rapports, en 2012 et en 2013, concernant les migrants disparus en mer depuis 2011. Le FTDES affirme que :« Dans le contexte des révolutions, 64261 personnes avaient embarqué pour l'Europe depuis la Tunisie et la Libye. Environ 2000 d'entre elles sont mortes ou disparues dont 1000 Tunisiennes et Tunisiens. La gravité de cette situation a entraîné une très forte mobilisation des familles

des morts et disparus, ainsi que des mouvements et organisations européennes et africaines qui défendent les droits des migrants dont le FTDES ». Dans le même contexte Mr Houcine Jaziri annonce le 28 novembre 2013 qu'il y a plus de 3700 migrants tunisiens dans les prisons italiennes (Jaziri H., 2013).

Le silence des autorités tunisiennes concernant la question de l'émigration clandestine a déclenché l'intérêt de l'opinion publique, de la société civile et des médias qui s'en préoccupent de plus en plus. La mondialisation change la politique de l'art audio-visuel pour les migrations surtout avec les importantes vagues de départ depuis la chute du régime de Ben Ali. Ainsi, de multiples productions artistiques sous forme de reportages, des séries, des films documentaires, des films animés, et des ciné-concerts apparaissent pour répondre aux attentes d'un public intéressé par une actualité intrigante. En effet, il ne passe un jour dès 2011 jusqu'à la fin de 2012 sans que toutes les télévisions publiques et privées ne transmettent les images des clandestins tunisiens débarqués au port de Lampedusa et les accidents au large de la méditerranée, avec dramatisation spectaculaire². La couverture des faits liés à la question de la Harga continue jusqu'à nos jours mais avec un rythme plus faible dès le début de 2014.

2.2. Aperçu de la Harga selon l'art audio-visuel: Analyse critique

2.2.1. Le reportage filmé télévisé: Lampedusa: l'embarcation catastrophe³

C'est un reportage filmé télévisé duré 44 minutes, diffusé par la chaîne nationale¹, le 18 septembre 2012 suite à un naufrage

²Nous avons suivis ces canaux: Wataniya1, Attounissia TV, Nessma TV, Hannibal TV, TWT, TNN, qui diffusent des œuvres liées à la Harga jusqu'à nos jours mais de façon plus intense durant la période 2011-2012.

³Ce reportage a été analysé par Hajer Araisia, chercheuse doctorante à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis (FSHST). Nous avons appuyé sur cette analyse car ce reportage filmé télévisé reste le cas le plus intéressant, et qui nous donne de précieuses indications sur le traitement médiatique de la Harga après la chute de régime de Ben Ali. <https://nawaat.org/portail/2014/01/22/limage-des-harragas-dans-les-reportages-de-la-nationale-1-etude-de-cas/> (visité le 12/09/2016)

survenu le 6-7 septembre 2012, de l'embarcation qui transportait 136 haragas tunisiens parmi eux des femmes et des mineurs, qui, selon les témoignages des rescapés recueillis par les garde-côtes italiens, avaient embarqué au départ de la région de Sfax et en direction de Lampedusa, faisait naufrage près de l'îlot de Lampione. 56 personnes avaient la chance d'être sauvées, 4 cadavres ont été repêchés mais près de 76 autres ont été portées disparues...

Qualifiée de pire tragédie de l'émigration clandestine, le drame du 6 et 7 septembre 2012 a ravivé le débat sur la politique tunisienne en la matière...et a commencé à gagner du terrain dans le discours médiatique, principalement sur les chaînes privées⁶, donnant ainsi une visibilité à ce phénomène et une mobilisation de la société civile et de l'opinion publique. Malgré l'apparition de la *Harga* depuis 1991, les regards dans le discours médiatique sur les chaînes publiques se fixent sur l'émigration régulière. A l'encontre des chaînes de télévision privées, la chaîne nationale¹ ne s'est préoccupée de la question de l'émigration illégale que récemment, comme si le sujet est désespérant, elle n'était pas pionnière en matière de la diffusion de programmes en relation avec «*la Harga*» même après la chute du régime de Ben Ali. Le moment où elle s'en est intéressée, son discours médiatique qu'il soit sur les drames survenus au cours des tentatives de passage des frontières ou sur les statistiques sur les victimes et les disparus, simplifié et dépend jusqu'à nos jours des politiques de communications du gouvernement (*Araïssia H., 2013*).

Le déroulement du reportage

Le reportage comprend deux parties : la première filmée à L'île de Lampedusa et la deuxième filmée entre Tunis et Sfax. Le générique du début a dévoilé le dispositif global du reportage en suscitant des émotions chez le téléspectateur. Dès le début, on peut sentir le volume de la catastrophe à travers un fond sombre accompagné d'une sonorisation qui renvoie sur un drame, puis apparaît le titre en blanc et noir pour disparaître rapidement.

Le premier plan dans ce reportage est constitué d'images qui montrent l'île de Lampedusa, lieu du rêve des haragas, puis on aperçoit des embarcations de fortune empilées sur les côtes de l'île ce qui renvoie sur l'ampleur du nombre des clandestins qui y sont arrivés, ça nous rappelle aussi des fosses communes dont les cadavres des «haragas» y sont enterrés. Lors de cette séquence, il y a une transmission des images, accompagnée des commentaires du journaliste et d'une musique tragique reflète la situation catastrophique, avec un appel à l'observation à travers le mouvement de la caméra et le changement de grandeur du plan. Ensuite, sur un plan moyen et un peu flou on aperçoit, à travers des barreaux, des images flottées de quelques haragas tunisiens qui s'accrochent au mur du centre de rétention. Ces images chargées de différents sens peuvent tirer vers l'imaginaire, ou encore avoir un simple rôle d'illustration pour rehausser les émotions. Ce sont des images des jeunes qui avaient pris la mer pour s'enfuir de l'exclusion, la pauvreté et l'injustice. Ils avaient risqué leur vie à la recherche de la liberté. Après avoir réussi à passer le danger du naufrage au large de la méditerranée ils se noient sur la terre de leur rêve Lampedusa, dans des conditions inhumaines dans le centre des réfugiés, c'est l'image du fantôme et d'un avenir incertain qui attend ces haragas.

Un autre plan montre le lieu du naufrage de l'embarcation qui est l'îlot de Lompione, toujours avec un commentaire en voix-off dont le journaliste se pose des questions sur la disparition des haragas et l'absence des débris de l'embarcation. Puis il récite les détails de l'accident. À travers des paysages sonores et visuels où le téléspectateur est emporté dans un univers dont chacun peut retrouver la quête du voyage sans retour. Dans cette séquence il y a un arrêt sur l'image de la mer qui représente le lieu du passage à l'Italie, mais aussi un lieu de la disparition des «haragas». Ce qui attire l'attention à ce niveau c'est le terme «il est dit», prononcé par le journaliste pour réciter les événements. Ceci dit que le naufrage était entouré du mystère confirmé par l'absence de l'épave du bateau et des cadavres...

Ensuite, viennent les images de la délégation tunisienne qui a rendu visite à l'île de Lampedusa. Cette délégation est constituée de Mr Rafik Abdessalem le ministre de l'extérieur à l'époque, Mr Ahmed Nejib Chebbi, président de la haute instance politique du parti républicain, Mr Samir Ben Amor, premier conseiller à la présidence et président du CPR, Mr Mahmoud El May, membre de l'ANC, et Mr Khaled Ben Mbarek, premier conseiller du Président de la république. Mr Ahmed Nejib Chebbi a pris la parole pour exprimer son intérêt et son soutien aux haragas qui ont été sauvés et il a appelé à régulariser leur situation vu tout le mal qu'ils ont vécu lors de cette traversée meurtrière. Le responsable tunisien Mr Chebbi a déclaré que nos jeunes ne veulent pas retourner vers la Tunisie, et qu'ils n'obéissent pas à la politique de fermeture des frontières de l'Union Européenne (Sans que les Hragas expriment eux-mêmes ce refus du retour dans le reportage). Il ressort que les conditions d'une perpétuation de la hargha se trouvent renforcées non seulement par des conditions économiques et sociales insurmontables, mais aussi par des procédures migratoires très dures ajustées aux spécificités des pays d'accueil.

D'un autre côté, Mr Chebbi a transmis un message d'unité nationale à travers son apparition avec des figures du parti au pouvoir. La présence d'une figure de l'opposition traduit et confirme que l'opinion publique se préoccupe de plus en plus des violations des droits de l'Homme dont sont victimes les haragas sur l'île de Lampedusa. Mais la crise à laquelle sont confrontés les migrants ne suscite pas autant d'indignation de la part des autorités publiques... Faits dénoncés par la société civile... Ensuite la parole est donnée à Mr Samir Ben Amor, il énonce qu'il va rassurer les familles des haragas sauvés ... Ici le mot « rassurer » prononcé est mal placé car la situation dans un centre de rétention gorgé de migrants clandestins ça ne pourrait être qu'inhumaine et indécente. En effet, selon le rapport de l'OIM «Etat de la migration dans le monde 2011» : « *Compte tenu du nombre important de personnes et des capacités d'accueil devenant réduites, la situation est devenue inquiétante pour les*

migrants et demandeurs d'asile présents sur l'île de Lampedusa ». Il semble que les autorités italiennes, débordées par la somme des tâches qui leur incombent, ne parviennent plus à contenir la situation⁴.

Après, Le journaliste à évoqué le sujet des passeurs qui ont guidé l'embarcation, en demandant à Mr Samir Ben Amor d'expliquer et de confirmer ou non le fait que ces derniers ont été expulsés en Sicile pour être jugés. Cette fois l'information ne vient pas des images, mais, vient d'un représentant de l'Etat confirmant les faits. La question qui se pose ici est : Pourquoi eux? Sont-ils des voix autorisées (porte-parole d'un parti politique?). Sont-ils venus pour polir leur image ou pour exprimer leur intérêt vis-à-vis de la question ?

Généralement, la crédibilité d'une information dépend de celui qui l'émet. Situer la position de celui qui s'exprime compte donc beaucoup pour établir la valeur de l'information reçue. Les autres intervenants dans ce reportage sont les proches des haragas qui résident légalement en Europe dont l'Italie, la France, l'Allemagne... Ils sont venus à l'île de Lampedusa espérant trouver leurs proches parmi les sauvés. A l'encontre des familles des haragas qui sont en Tunisie, leur déplacement à Lampedusa semble être plus facile vu leur situation en tant qu'émigrés en statut légal en plus de leur aisance matérielle. Les images des proches des haragas qui attendent longuement devant le centre de rétention dans l'espoir d'une réponse positive de la part des autorités italiennes, suscitent beaucoup d'émotions chez le téléspectateur qui peut observer facilement leur confusion et leur fluctuation entre espoir et angoisse. Ces images produisent une forme de lien social entre le téléspectateur, les migrants clandestins et les familles des victimes et disparus.

L'œil de la caméra qui est fixé sur les images des proches des haragas qui attendent devant le centre de rétention, renvoient

⁴Le 9 avril 2011, le ministre de l'Intérieur italien, Roberto Maroni, explique la situation qui devenait plus complexée en parlant du débarquement – entre février et mars 2011 – de 390 barques, chargées de 25 867 “clandestins”, parmi lesquels plus 22 000 Tunisiens.

sur des choses touchantes même si elles sont inédites. Leur incapacité d'entrer dans le centre pour identifier leurs proches traduit l'indifférence des autorités italiennes vis-à-vis des familles des victimes et, de façon générale, ça reflète une politique européenne qui ignore le respect des droits fondamentaux des hommes; ceci est marqué par l'inclémence des pays européens, notamment la France et l'Italie, au sort des victimes et des personnes disparues en mer ainsi que la mauvaise manipulation des rescapés dans les centres de rétentions des clandestins. Ceci s'oppose aux dispositions de l'article 68 du Code des Frontières Schengen qui insiste sur le fait de respecter la dignité humaine.

À ce niveau le comportement du journaliste avec une des proches des haragas qui se sont déplacés sur l'île de Lampedusa en venant des pays européens a attiré notre attention. Il semble être impliqué dans la répression des intervenants. Il a empêché plusieurs fois une mère de l'un des rescapés, qui était incapable de voir son fils, de s'exprimer librement concernant les causes derrière la hargua de son fils⁵. Comme il a empêché cette femme de critiquer Mr Houcine Al Jaziri, secrétaire d'Etat chargé de l'immigration auprès du ministre des Affaires sociales, pour son indifférence vis-à-vis de la situation des haragas lors de sa visite très courte et formelle au centre de rétention des migrants⁶.

Dans la partie filmée en Tunisie, le journaliste a rencontré plusieurs familles des migrants pour les interroger sur leurs enfants. À chaque fois, dans la structure du récit, un débrayage narratif s'opère en forme d'un flash-back au cours duquel chacun parle des conditions de viede son enfant avant l'embarquement et les moments d'attente, très difficiles, qui ont suivi le départ.

⁵La femme a dit que son fils vit en Europe avec toute la famille et il est marié à une étrangère. Il était en Tunisie pour les vacances, et vu l'expiration de son passeport, il s'est adressé aux autorités tunisiennes pour le renouveler mais, en vain. Il était obligé de choisir la « harqua » pour rejoindre sa femme et sa famille en France.

⁶ Son fils lui a dit par téléphone que la visite de Mr H Jaziri au centre de rétention était courte et qu'il a manifesté une indifférence à l'égard des « haragas » et au lieu de les rassurer qu'il essaiera de régulariser leur situation, il leur a dit qu'ils seront expulsés en Tunisie ; ce qui a provoqué la colère des tunisiens dans le centre...

Le récit du drame par les familles fut l'occasion aux téléspectateurs de prendre conscience des difficultés rencontrées par les haragas lors de leur traversée meurtrière. Ici, la parole est donnée aux familles des «haragas», pour les tirer de l'ombre dans laquelle on les écarte ou dans laquelle ils se réfugient. Ces familles s'adressent aux autorités publiques, afin de les mettre face à leur humanité ou ce qu'il en reste. Un message délivré aux politiciens qui ne doivent plus rester indifférents à la situation misérable de ces familles qui a obligé leurs enfants de quitter leur pays. C'est l'image des jeunes qui prennent la mer pour s'édifier une vie décente et améliorer la situation invivable de leurs familles dont la mère ou le père vend tout ce qu'il possède pour lui payer le prix d'un voyage sans retour. Le récit des histoires des personnes portées disparues par leurs mères, laisse le téléspectateur concevoir l'image des jeunes qui prennent la mer par obligation parce qu'ils n'avaient pas le choix. Ils se lancent sur des embarcations de fortune au terme d'une traversée souvent incertaine face au refus agressif et répétitif de l'accord d'un visa pour entrer aux pays européens.

Quelques familles seulement parmi les interviewées dans le reportage étaient survoltées concernant l'ambiguïté et le soupçon qui entourent l'accident dont leurs enfants étaient victimes. Réclamant le rapatriement des dépouilles des victimes et l'identification de leurs enfants dont elles ignorent encore le sort. Ils culpabilisent les autorités tunisiennes d'être indifférentes et insouciantes à l'égard du sort de leurs enfants. Les autres intervenants sont un peu calmes et convaincus du destin de leurs enfants, leur ultime revendication c'est de recevoir une réponse finale, quelque soit sa nature. Le choix des interviewés dans le montage reflète l'image d'un discours médiatique manié par une politique de communication. A travers ce reportage les familles transmettent un message de leurs enfants qui pensaient qu'il n'y a aucun espoir pour eux dans leur pays natal. Ils croyaient que dans une Tunisie postrévolutionnaire, les choses vont changer mais leur espoir n'a pas duré longtemps, ce qui les a obligé de prendre la mer en mettant en risque leur vie. Plusieurs

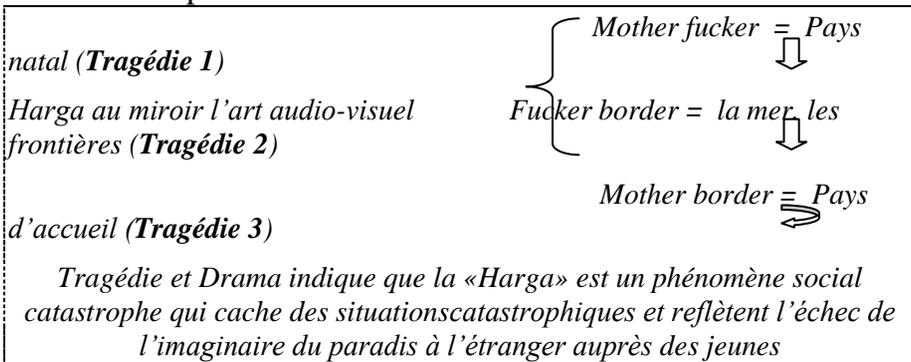
interviewés, parmi les familles des «*haragas*», disent que leurs enfants veulent reproduire le modèle des voisins qui ont réussi à traverser la mer et à franchir l'Europe et qu'ils ont réussi à changer leur vie. Les familles des «*haragas*» étaient très fâchées en parlant de la patrouille des agents de la garde nationale qui, ayant vu l'embarcation en perdition, auraient continué leur route sans porter secours à ses passagers. Elles affirment qu'éviter le naufrage aurait été possible si le navire de la garde nationale a empêché les «*haragas*» de continuer. Leurs voix s'élèvent pour exiger qu'ils soient poursuivis et punis pour non-assistance aux clandestins en danger. Ils ont demandé que l'Etat doit faire venir les 56 personnes rescapées pour les interroger devant leurs yeux sur la réalité de l'accident.

2.2.2. Les créations artistiques entre existant et désiré Phénomène bien couvert en tant que drame artistique

L'analyse approfondie du reportage télévisé qu'on a bien étudié et nos observations concernant d'autres créations artistiques tels que : le reportage filmé «*l'émigration clandestine cimetièrre de la méditerranée*» qui a été réalisé par «*l'émission de la Adassa*» et couvert par le canal «*Tunisia News Networks*» en 2014, et le reportage télévisé filmé «*La Harga*» diffusé par le canal TWT en deux parties: la première partie sous forme d'une émission intitulée «*Investigations dedimanche*» le 24 septembre 2012, la deuxième partie contenant quelques spectacles de film réalisés par «*Kafallah Kalssi*» et titré «*Rêves engloutis*», en plus on peut citer l'émission qui a été diffusée par le canal Tunisienne Nessma et intitulée «*Les clandestins en Lampedusa*» en langue arabe le 26 septembre 2012, nous laissent confirmer l'importance de la diffusion artistique et le poids des diverses productions de l'art audio-visuel et qui traitent les faits liés à l'émigration clandestine en assurant une large couverture des drames des Haragas. Ainsi, il ressort que dès la révolution jusqu'à l'heure actuelle «*la Harga*» devenait l'un des sujets les plus traités dans les œuvres de l'art audio-visuel tunisien

contemporain, surtout que ce dernier qualifié de socialement engagé.

De façon indirecte, et à travers les images illustrées et les reportages filmés des embarcations chargées des Haragas sans papiers ni passeports ni bagages, et qui ont fait naufrage au large de Zarzis, de Sfax, et du Cap-Bon, faisant des morts et des disparus, les situations des arrivées sur l'île de Lampedusa et le mal traitement par la police italienne, et les reportages filmés concernant la vie misérable en Italie (problème du logement, du travail, racisme, langue, nationalité, papiers,...), l'art audio-visuel révèle tout à fait intéressant pour explorer les imaginaires liés à l'émigration clandestine qui se termine la plupart du temps par la prison ou par la mort au large de la méditerranée. C'est un appel à une prise de conscience de la réalité de l'émigration chez les jeunes étouffés, pour découvrir que «*la Harga*» est un drame humain reflète un fossé existant entre les espoirs et ce que les clandestins trouvaient réellement au large de la méditerranée ou en arrivant à l'étranger. Ainsi, les créations réalisées et qui diffusent des réalités dramatiques sous âme artistique (le titre, le son, les images, les événements, les personnalités, etc.) reflètent les mirages de l'émigration clandestine et montrent aux jeunes le dilemme lié à ce déplacement irrégulier qui apparaît comme juste une fiction qui cache une tragédie déroulée en trois étapes nous les récapitulons à l'aide de ce schéma:



Notre étude montre bien que le rôle de l'art audio-visuel n'est pas négligeable dans la configuration de «*la Harga*» et ses actualités, notamment ce qui concerne la diffusion des événements dramatiques liés aux afflux massives des haragas. Cette large couverture laisse les autres catégories de l'art tel que l'art écrit (les journaux, les magazines, la presse), la musique, la peinture,...et la société civile s'efforcent pour participer à mettre en lumière un phénomène devenant le centre d'intérêt au large de ce monde. À ce stade, nous citons l'exemple du projet régional de la prévention de l'immigration irrégulière des enfants et des jeunes vers l'Europe «*SALEMM*», initié par le Fond Provincial Milanais de Coopération Internationale (FPMCI), l'Association Nationale Sans Frontières (ANOLF) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (O.I.M.) et qui a offert à 20 jeunes Tunisiens intéressés par le phénomène de la migration et passionnés d'audiovisuel et la création, pour devenir les «*Ambassadeurs*» de ce projet durant les mois de mai et juin 2014, ces jeunes à travers le travail au sein de 4 ateliers : Documentaire, Fiction, Clip publicitaire, Animation, ils réaliseront des productions artistiques conduisant à la sensibilisation de notre jeunesse tunisienne à la question de «*la Harga*», non seulement en parlant de ses risques, mais aussi en valorisant de façon positive les voies de la migration régulière et les bienfaits de la réussite dans les études, la vie professionnelle, etc. Les productions réalisées au sein des ateliers ont bénéficié d'une médiatisation internationale dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux, assurant une visibilité exceptionnelle au travail effectué par les jeunes. Une grande cérémonie, au cours de laquelle les vidéos sont projetées, est organisée à la rentrée scolaire en présence de la presse, des institutionnels, des familles et amis des Ambassadeurs, des associations et du grand public (OIM, 2014).

Une catastrophe humaine à l'ombre nécessite un regard artistique plus performant

La question qui se pose lors de la poursuite d'une telle ou telle création artistique : *Est-ce que les images, les paroles, et le*

scénario en général donnent une véritable réponse pour un problème qui préoccupe de plus en plus notre société ? Après le vent de liberté qui se lève en Tunisie dès la révolution, est ce que l'art tunisien assure une véritable responsabilité et émet la lumière sur des réalités migratoires occultées ?

Nous commençons par le propos de Sami H., père d'un clandestin âgé de 21 ans, nous a parlé: « *Mon enfant est parti pour fuir la misère et assurer notre survie, et il est mort à la suite d'un naufrage* ». Il nous a avoué avec tristesse « *de quel médias, du quel art tu parles ?, les télévisions comme d'autres supports médiatiques, restent toujours centrés sur les actualités politiques, jusqu'à nos jours l'art audio-visuel Tunisien notamment la télévision, reste dans un cercle vicieux où l'héritage du passé et l'accumulation des problèmes sociopolitiques, en plus l'autorité exercée sur ce secteur, ne lui ont permis pas de réaliser les attentes publiques, surtout les clandestins et leurs familles, au lieu de mettre la question migratoire au premier rang l'art caractérisé par la cadence des créations dont le sujet traite la situation de nos jeunes en Italie, ou des réelles réformes traitant les contraintes d'ordre sociales, politiques et économiques qui obligent nos jeunes à s'enfuir. Au lieu de proposer des solutions, l'art audio-visuel à travers certaines productions arrive à criminaliser le déplacement irrégulier de nos jeunes, ...* ». En plus de ce propos, le reportage télévisé étudié précédemment, à l'instar d'autres créations artistiques, n'apas montré les images des «*haragas*» sauvés et détenus dans le centre de rétention de Lampedusa, même en compagnie d'une délégation officielle, veut dire que ce sont les autorités italiennes qui contrôlent la situation, et qu'elles ne veulent pas fixer les projecteurs sur les violations dont les migrants sont victimes dans cet endroit soupçonneux. La banalité de ces productions médiatiques donne un aperçu choquant d'un monde que de nombreux acteurs préféreraient cacher à l'opinion publique.

En fait, la réalité de ces centres c'est qu'ils « *ne sont pour la plupart pas installés dans des locaux dédiés mais plutôt dans*

d'anciens établissements tels que des sanatoriums désaffectés, voire des assemblages de containers, qui ne conviennent en rien à assurer un hébergement digne des migrants. De nombreux problèmes d'assistance médicale ont été dénoncés par MSF dès 2004, ainsi que des situations de non-respect du droit d'asile, pointés par Amnesty International dès 2005 dans un rapport intitulé « Présence temporaire, droits permanents »» (Revue de Presse, 2012).

Les images qui ont pris une marge de temps importante dans la plupart des reportages télévisés, sont celles de la délégation tunisienne ainsi que des responsables italiens notamment le maire de l'île de Lampedusa qui n'a cessé d'exprimer l'incapacité de gérer la situation devant l'arrivée des milliers de migrants clandestins, sans donner un avis favorable concernant la régularisation des situations des personnes rescapées. Ceci nous renvoie sur les orientations politiques des autorités italiennes. Ici les téléspectateurs peuvent percevoir que les « *haragas* » vivent dans une effroyable précarité et dans la coupable indifférence des politiciens.

Le mystère qui a entouré les circonstances des naufrages, ne permet pas d'établir la vérité à travers les reportages. En effet, le silence et la réservation des autorités tunisiennes et italiennes concernant le drame de « *la Harga* » n'a pas permis aux téléspectateurs de reconstituer autant que possible les circonstances exactes des faits. En fait c'est la politique de contrôle des frontières de l'Europe (Frontex, les radars maritimes et les caméras thermiques) qui participe aux drames survenus en mer. En effet, les migrants clandestins ne sont que des personnes « *indésirables* » qu'il faut refouler

Nous pouvons considérer à ce niveau que les continus des médias télévisés quotidiens nationaux liés à l'actualité et la politique dès la révolutions jusqu'à présent, sont loin de refléter la réalité de l'émigration clandestine comme une catastrophe humaine, surtout lorsque nous signalons que les choix éditoriaux sensationnalistes et les contraintes de temps dans l'exposition des sujets surtout politiques sont susceptibles de produire des

discours simplificateurs sur la question migratoire qui ne dépassent pas 40 minutes la plupart de temps. En plus, l'art audio-visuel a un effet négatif sur les croyances lorsqu'il criminalise la Harga en diffusant un nombre des créations autour les effets néfastes d'afflux migratoires irréguliers sur l'économie et la politique en Tunisie. Et au lieu de traiter les causes réelles et dresser un plan d'intervention pour réduire ou éliminer un phénomène en forte croissance, il induit des préférences artistiques plus négatives en matière de politique migratoire.

L'influence néfaste de la fragmentation croissante du secteur des médias en Tunisie, marquée par le déclin d'audience des reportages et des émissions et des séries télévisés nationaux et des pièces théâtrales, au profit des journaux et la presse écrite, des émissions radiophoniques de débat, et d'Internet. Et malgré la forte concurrence entre les divers médias, ces derniers et notamment les supports de l'art audio-visuel ne se focalisent que «*la Harga*» lorsque celle-ci est associée aux problèmes de criminalité, de crise économique ou de controverse politique violente en accentuant la couverture des accidents en mer, des naufrages, des incendies, sans lier le phénomène à ses causes réelles en traitant les difficultés économiques et sociales vécues par les clandestins au sein de leur pays natal avant leur départ ou les politiques migratoires qui restent inefficaces pour la résolutions des problèmes des émigrants. Ainsi, le manque de transparence et la superficialité gagnent du terrain dans les différentes créations artistiques qui ne sont pas parvenu à une couverture médiatique objective. Leur objectif tend à se focaliser sur la politique au détriment de la question migratoire sans diffuser des productions montrant que les opinions des responsables, comme les partis politiques au pouvoir qui sont impliquées dans les drames des Haragas à travers l'absence de leur participation dans la résolution de ce fléau contemporain.

Les créations artistiques analysées et observées même si elles transmettent quelques bien sujets liés à «*la Harga*» comme, les statistiques, les motivations, les effets de ce phénomène sur les familles des harragas ainsi que sur les deux pays qu'il soit

d'origine ou d'arrivée surtout sur le plan politique et économique et précisément sur les relations entre les gouvernements avec beaucoup de tragédie en adoptant une politique dramatique, elles restent jusqu'à nos jours incapables d'agir efficacement pour résoudre le problème de la *Harga*. Ces créations ne diffusent pas les réalités liées à l'inefficacité des politiques de développement socio-économique et celle des démarches législatives liées à l'émigration d'une part, et d'autre part, celles liées à l'espace maritime qui reste indiscutable. Ce dernier, est une source de terrorisme et la marge abandonnée pour les crimes internationaux et les séries et les reportages télévisés n'enregistrent que les guerres mondiales par les armes, alors que la «*Harga*» reste la plus grande forme de terrorisme dans laquelle les flottes maritimes deviennent un théâtre pour les crimes humains et les bateaux de pêche se transforment en bateaux de déplacement entre les pays du monde, par conséquent les images diffusées par l'art audio-visuel tunisien se transforment en «*une caricature: image artistique reflète le phénomène à travers l'apparence, sans regarder l'émigration clandestine comme un problème humain catastrophe et une crise sociale plus qu'une tragédie et drame artistique qui entraîne des dangers pour toutes les sociétés sans distinction*».

Le drame du 6 septembre 2012 comme d'autres, n'est pas l'aboutissement de la fatalité. Il n'est dû ni aux passeurs malsains, ni aux autorités tunisiennes indifférentes. Les disparus de Lampedusa, comme ceux d'hier et de demain, sont les victimes d'une Europe impénétrable à travers un système sécuritaire, qui a renoncé aux valeurs qu'elle prétend défendre. Une Europe qui tue ces clandestins «*indésirables*». Sur le plan réel, ni l'art audio-visuel, ni la société civile, ni le FTDES ne sont capables de donner une réponse claire et convaincante aux familles des victimes et disparus. Seul le gouvernement Tunisien et son homologue Italien ont le pouvoir de révéler la réalité, quitte à ce qu'ils ont des intérêts communs à le faire. Le naufrage des 6 et 7 septembre n'est malheureusement pas un cas isolé. Car presque 2 mois après ce drame, les événements du 9

novembre 2012 viennent confirmer que de nombreuses personnes continuent de disparaître devant les yeux du gouvernement tunisien et ceux des pays européens. Ainsi se cumulent les morts et les disparus sans donner une réponse claire aux familles sur le sort de leurs proches.

n effet «*Le sort des Tunisiens ayant émigré clandestinement vers l'Italie au lendemain de la révolution reste à ce jour inconnu*», a souligné, Mr Abderrahmane Hedhili, président du forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) le 31 octobre 2013, lors d'une conférence de presse. Il a ajouté, aussi que «*depuis presque trois ans, aucune information n'est parvenue aux familles des disparus sur le destin de leurs enfants que ce soit de la part des gouvernements tunisiens qui se sont succédés ou de celle du gouvernement italien*». Les données sur les migrants noyés et les disparus en mer restent donc rares et fragmentaires. Les reportages n'ont pas apporté de réponses convaincantes sur le sort des «*haragas*» disparus, mais suscite beaucoup de questions. Ils restent flous sur les lieux, le temps et les circonstances. Le but, était de provoquer une réaction. Par ailleurs, à l'encontre de la banalité des reportages et des émissions, sur la question de l'émigration clandestine, qui sont diffusés sur la Nationale 1, on peut regarder sur d'autres chaînes des reportages et des documentaires qui lèvent le voile sur des réalités inédites à travers des récits inédits des personnes qui avaient entrepris la traversée dangereuse...

Moderniser la stratégie de l'art audio-visuel: Vers un art audio-visuel plus performant

Dans le but d'avoir un art audio-visuel plus performant, aura la capacité d'agir avec intelligence avec la question de «*la Harga* », nous exposons ces recommandations:

- Privilégier une approche médiatique moderne sensationnelle à travers la création animée et constructive, et la réservation d'une part croissante pour «*la Harga*» dans les créations médiatiques, ce qui facilite la sensibilisation de la gravité des déplacements irréguliers. Et loin de la simplicité, il faut assurer une large couverture des actualités, et des catastrophes humaines qui

résultent les afflux irréguliers, pour arriver à la conception des solutions qui aident à éviter les transferts des populations et les drames humains.

- Dans le contexte de la responsabilité professionnelle de l'art audio-visuel, nous mettons en relief la nécessité d'avoir une opinion publique solide au sujet de la Harga, capable de comprendre les enjeux de frontières, des déplacements irréguliers. Ainsi, nous soulignons qu'un véritable effort de regroupement de toutes les sources d'informations aide à promouvoir une couverture objective et anticipative de l'émigration clandestine et qui ne dépende pas ni des politiques de communication des gouvernements, ni des emballements médiatiques. Dans ce sens, les artistes et les journalistes doivent réfléchir à se constituer en réseau pour gagner en crédibilité et mutualiser leurs efforts.

- Réaliser des émissions avec des experts dans le domaine de migration pour faire une évaluation objective et proposer des solutions praticables.

- Faire des reportages rassemblant tous les acteurs: les clandestins, les familles, les trafiquants, les experts, les deux gouvernements des deux pays la Tunisie et l'Italie pour arriver à créer une approche globale sur l'émigration clandestine, et se concentrer sur les solutions plus que les causes et les faits.

- Il semble que les autorités officielles soient impliquées dans un certain nombre de ces tragédies vu qu'ils n'ont pas porté assistance aux bateaux en détresse en mer, faits indignes des pays développés et modernes qui se vantent d'être des pays qui respectent les droits de l'Homme. Alors il faut remettre le système sécuritaire européen en question dans les reportages.

- Les passeurs qui ont guidé les embarcations n'ont pas presque été évoqués dans presque la totalité des reportages diffusés, ces nouveaux trafiquants sans foi ni loi n'hésitent pas à s'enrichir sur le sang des « *haragas* » en créant un nouveau phénomène que je le nomme « *le commerce clandestin* » ou « *le commerce blanc* », et qui engendre le terrorisme, les crimes internationaux et les guerres afin d'encourager nos jeunes à brûler leur vie en brûlant

la paix existant entre la Tunisie et les autres pays. Ainsi, la création des reportages et des films animés sur ce sujet est une nécessité fondamentale.

- L'art audio-visuel doit diffuser des reportages, des films et autres créations à travers lesquelles il doit faire assumer au gouvernement tunisien la responsabilité des drames en mer « *à cause de l'échec de la politique de développement et du laxisme envers les réseaux de passeurs* ». (Ben Khalifa R., 2013)

- L'art audio-visuel nécessite la formation des journalistes et des producteurs des créations pour avoir des experts pourront au futur réaliser une couverture dynamique constructive et enrichissante, doit débiter par la diffusion des actualités et des faits de la Harga et se terminer par des réponses, des promesses et de régularisations de la situation de nos jeunes pensant à la Harga dans leur pays natal, et celle des haragas sauvés.

- Les œuvres artistiques restent la voix des citoyens. Ainsi, l'art audio-visuel doit renforcer son engagement envers la société en mobilisant des techniques modernes pour rendre les clandestins non seulement visibles, mais aussi audibles dans la société de destination.

- En tant qu'agent de la vie publique, l'art audio-visuel et les artistes doivent assumer une responsabilité d'ordre éthique, en donnant les paroles aux clandestins sans aucune manipulation ou la production des spectacles de la compassion, dans le but d'insister sur l'image positive de l'émigration afin de traiter la richesse économique et culturelle apportée par nos haragas dans les pays de destination. C'est un chemin important mais jamais exploré dans l'art, aussi bien que dans les recherches sur la Harga et sa figuration dans l'art.

- Exercer un effort pour réduire les opinions défavorables à la Harga, et assurer une diffusion des créations montrant que le vieillissement démographique dans les pays développés rendrait souhaitable un recours croissant à l'émigration. Dans ce contexte, une meilleure compréhension des mécanismes de formation de l'opinion publique concernant l'émigration

permettra de faire face à un éventuel regain des opinions hostiles aux émigrés et particulièrement aux Haragas.

- L'art audio-visuel a un rôle humain en premier lieu, c'est pour cela il doit assurer un traitement objectif et approfondi des problématiques économiques et sociales, et des catastrophes humanitaires qui poussent des personnes à risquer leur vie en mer, en diffusant des œuvres sur les effets dramatiques d'un monde rongé par trop d'inégalité, de souffrance et d'injustice, en insistant sur l'ouverture des frontières comme une stratégie moderne de solidarité..

- Insister sur la nécessité de la coopération entre les gouvernements pour retrouver la solution si non la Harga ne sera juste un chemin vers le terrorisme mais plutôt un chemin vers la destruction humaine et sociale. Les artistes doivent appeler à l'ouverture des frontières et le renforcement des mécanismes de l'émigration régulière ou l'amélioration de la situation socio-économique, culturelle et politique pour les citoyens en Tunisie pour renforcer le maintien de nos jeunes dans leur pays natal.

- L'art a besoin d'expliquer que la Harga ne saurait être résolue dans le court terme, ce qui nécessite une action artistique résolue dans la durée en remettant en cause la libre circulation et les accords de Schengen surtout durant une période des populismes et des difficultés économiques en assumant le poids politique.

- La mise en place des œuvres à travers lesquels les artistes mobilisent avec la communauté internationale pour éviter les drames des haragas à tout tenter pour assurer leur survie.

Conclusion

L'émigration clandestine est devenue l'un des sujets les plus traités dans les œuvres audio-visuelles tunisiennes contemporaines qui diffusent au public l'écume de l'actualité des drames des haragas. Notre étude, montre bien que, derrière ces drames artistiques il existe une réalité catastrophique concernant l'humanité à nos jours c'est le destin de nos jeunes et leur vie et qui n'est pas traité par l'art audio-visuel jusqu'à nos jours. Il ressort clairement que la Harga n'est ni aventure ni héroïsme, mais c'est un destin inconnu adopté par des haragas

vivant une situation catastrophique dans leur pays natal et qui les pousse à risquer leur vie en mer pour trouver un pied à terre en l'Italie. Très loin des reportages traitant les afflux massives des haragas ou les accidents en mer, nos Haragas attendent jusqu'à présent une main secourable qui leur permet de vivre une vie acceptable dans leur pays d'origine ou leur permet l'ouverture des frontières devant eux pour s'enfuir d'une vie misérable en Tunisie, cette main sera l'art audio-visuel qui nécessite plus de performance et le renouvellement de ses stratégies, ses techniques et ses politiques pour avoir un rôle participative dans la résolution du problème migratoire. L'heure n'est guère à l'optimisme surtout avec l'accroissement des effets dramatiques d'un monde rongé par trop d'inégalité, de souffrance et d'injustice , et l'augmentation du nombre des humains qu'il soit en Tunisie ou dans un autre pays et qui ont la vocation à être victimes du suicide ou à un avenir incertain afin de prendre la Harga comme une solution à leur situation. Nos recommandations si l'art audio-visuel les adoptera il sera la véritable source de l'optimisme recherchée, puisque à l'aide de leur traitement cinématographique, leur diffusion de la Harga avec toute transparence et un esprit critique en mettant en place les solutions possibles, il sera la stratégie contemporaine la plus efficace pour exiger aux gouvernements tunisiens et italiens de mettre une politique migratoire commune permettant de résoudre la problématique de «*la Harga*».

Bibliographie

Chapitres d'ouvrages:

- BEN HAMIDA ABDESSLEM, BEN KHALIFA RIADH, « Rapport de synthèse d'un colloque international : les migrations en Tunisie après le 14 janvier 2011 », in *Migrations Société*, vol 24, n° 143, 2012, pp. 195-216.
- « Migrations des Tunisiens en Libye : Dynamiques, défis et perspectives », Publication conjointe de *l'Organisation internationale pour les migrations (OIM Tunisie) et la Banque Africaine de Développement (BAD)*, février et octobre 2012, p 7.
- RÉSEAU EURO-MÉDITERRANÉEN DES DROITS DE L'HOMME, Asile et migrations dans le Maghreb, fiche de renseignements : Tunisie. Copenhague – Décembre 2012, p7.

- Le programme d'appui à la société civile en Tunisie, Rapport de diagnostic sur la société civile tunisienne, mars 2012.

Articles:

- ARAISIAA HAJER., (2014), « L'image des « Harragas » dans les reportages de la Nationale 1 Etude de cas : Un reportage télévisé intitulé: L'embarcation catastrophe», *Nawatt.org*, <https://nawaat.org/portail/2014/01/22/limage-des-harragas-dans-les-reportages-de-la-nationale-1-etude-de-cas/>.www.Nawatt.org (consulté le, 5/9/2016).

- MABROUK MEHDI, « El Harikoun, pour une approche sociologique du milieu social des immigrés clandestins et de leur imaginaire », in *Revue tunisienne de sciences sociales*, n° 125, 2003, pp. 15-49.

- « Actualité italienne et internationale relative aux questions d'éloignement et d'enfermement des migrant(e)s en Italie ». *Migreurop*, *Revue de presse*, de janvier à juin 2012, www.migreurop.com. [Consulté le, 25 Août 2016]

- BEN KHALIFA RIADH, «L'émigration irrégulière en Tunisie après le 14 janvier 2011 », *Hommes et migrations* [En ligne], 1303 | 2013, mis en ligne le 23 janvier 2014, consulté le 27 septembre 2016. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/2594>- (Consulté le 10/09/2016)

- « Actualité italienne et internationale relative aux questions d'éloignement et d'enfermement des migrant(e)s en Italie ». *Migreurop*, *Revue de presse*, de janvier à juin 2012, www.migreurop.com. [Consulté le, 25 Août 2016]

- BEN KHALIFA RIADH, «L'émigration irrégulière en Tunisie après le 14 janvier 2011 », *Hommes et migrations* [En ligne], 1303 | 2013, mis en ligne le 23 janvier 2014, consulté le 27 septembre 2016. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/2594>- (Consulté le 10/09/2016)

- BOUKRAA RIDHA, 2016, «Migration inter-culturalité et intégration culturelle : Approche globale », *Ecole d'été sur la migration*, Tunisie, 18p.

- D'après les statistiques du ministère de l'Intérieur tunisien, les gardes-frontières ont intercepté 1 492 Tunisiens en 2007, 1 090 en 2008, 507 en 2009 et 499 en 2010. En 2011, le nombre d'arrestations est de 6 399.

- INSTITUT NATIONALE DE LA STATESTIQUE (INS), «*Enquête national sur l'emploi* », 2011.

-Intervention de Mr Houcine Jaziri sur les ondes de laradio Shems Fm, le 28 novembre 2013.

- WATANIYA1, ATTOUNISSIATV, NESSMA TV, HANNIBAL TV, TWT, TNN.

- www.ftdes.tn (consulté le 21/05/2014)

- Organisation internationale pour les migrations, (consulté le 04/09/2016)